

GRAND DEBAT SUR L'AVENIR DE L'ECOLE
Samedi 6 décembre 2003
Samedi 13 décembre 2003

SYNTHESE

GROUPE SCOLAIRE BERTHELOT MONTREUIL 93100

Animateurs: Mme Créachadec, Mme Lucchini Rapporteur : Mme Daout

PREALABLE

Les participant déplorent un certain nombres de faits :

Calendrier comprimé qui ne permet pas l'appropriation des questions et de vrais temps de réflexion et de discussion à différents niveaux en particulier celui des associations de parents et impossibilité en deux réunions de traiter toutes les questions.

Précipitation dans l'organisation qui génère une difficulté à informer largement , à permettre une réelle mobilisation des acteurs de la vie scolaire et désorganise le calendrier des écoles en cette fin de trimestre.

Manque de matériel d'information disponible effectivement ce qui contraste avec la couverture médiatique de ce débat

Difficultés à trouver des lieux permettant l'accueil d'un grand nombre de personnes ce qui contraint à réduire le nombre des invités au débat (uniquement les délégués et non tous les parents d'élèves par exemple).

Nous demandons

que les temps impartis à la réflexion et à la discussion sur un sujet aussi important soient allongés pour permettre de traiter toutes les questions,

que le calendrier soit revu afin qu'un plus grand nombre de participants puisse être mobilisé.

Une interrogation est récurrente sur la volonté réelle d'une vraie et large participation constructive à l'élaboration de la réflexion compte tenu des conditions de mise en œuvre.

QUESTION N° 6 : comment l'école doit-elle s'adapter à la diversité des élèves ?

La loi d'orientation de 1989 en mettant l'élève au centre du système scolaire abordait, par la mise en place des cycles, la prise en compte de parcours plus individualisés. Il semble qu'elle ne puisse pas être mise en œuvre pleinement du fait :

Du manque de formation des enseignants à cette nouvelle culture

Du mande de temps de concertation entre acteurs de l'équipe éducative

De la diminution des moyens d'aide aux enfants en difficulté à l'intérieur et en dehors de l'institution.

L'école est au cœur de la vie sociale et les difficultés rentrées par les familles ont des répercussions sur la vie scolaire. Il y a donc nécessité à renforcer le nombre des personnels relais à l'intérieur de l'institution (santé, psychologues, sociaux) mais aussi en dehors avec les travailleurs sociaux et les relais associatifs éducatifs variés.

Difficultés au niveau du collège à mettre en adéquation les aptitudes, les choix des élèves avec les propositions d'orientation.

QUESTION N° 8 : comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

En utilisant la situation de l'école au cœur de la cité pour permettre à chaque élève une insertion sociale satisfaisante cela passe par :

Une formation efficace des enseignants

Des pratiques pédagogiques variées permettant une réelle prise en compte de la diversité des élèves.

La maîtrise des technologies contemporaines

L'augmentation des moyens permettant aux élèves l'accès à des moyens technologiques modernes et des pratiques culturelles.

Le renforcement des moyens d'aide dans l'école mais aussi en dehors.

QUESTION N° 10 : comment organiser et améliorer l'orientation des élèves ?

En prenant en compte leur hétérogénéité

En proposant des parcours multiples et réellement qualifiant

En renforçant les moyens humains de soutien à tous les niveaux de la scolarité.

QUESTION N° 18 : comment en matière d'éducation définir et répartir les rôles et les responsabilités respectifs de l'Etat et des collectivités territoriales ?

La décentralisation bien comprise doit permettre de rapprocher l'Etat de la réalité du terrain en adaptant les moyens aux besoins.

L'Etat doit absolument garantir à tous des savoirs fondamentaux de qualité offrant à chacun les moyens d'un épanouissement personnel permettant de trouver sa place dans la société.

L'Etat doit assumer pleinement la responsabilité d'un service national d'éducation ouvert et accessible à chacun